

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Rangaré Nagi – Constitution de société

Référence : L024688

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 3 mai 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 28/03/2024, il a été constitué la SCI à capital variable dénommée Rangaré Nagi. Sièges sociaux: 2372 Rangare 22290 Goudelin. Capital minimum: 500€, capital initial: 1 350€, capital maximum: 200 000€ Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Gilles Lériveau, 48 rue du 11 Novembre 45120 Corquilleroy. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc.

[Consulter cette annonce en ligne](#)